



SOUSCRIRE UN CONTRAT EN PERTE D'EXPLOITATION

Qualifier et garantir le risque de perte d'exploitation d'une entreprise

FORMATIONS COURTES

INITIATION

NEW

Ref. : 8992390

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1695 € HT

Repas inclus

Lorsqu'une entreprise s'assure contre l'incendie et les risques annexes, son objectif est de reconstituer une situation

patrimoniale identique après sinistre à ce qu'elle était avant le sinistre. Cependant l'indemnisation d'un sinistre en dommages ne signifie pas la capacité immédiate d'exploitation pour l'entreprise car les délais de reconstruction des bâtiments, de réinstallation des machines, de réapprovisionnement des produits et enfin de reprise d'une activité normale se comptent en mois et quelquefois en années.

Face à cette situation, l'entreprise doit "réduire la voilure" de son exploitation sachant qu'il lui devient impossible de faire face à certaines charges qui continuent à courir et sont indispensables à sa survie, et à fortiori de conserver son résultat d'exploitation. Si l'entreprise n'a pas de garantie lui assurant ce risque financier, nous assistons rapidement à une liquidation judiciaire et à sa disparition plus ou moins rapide.

OBJECTIFS

Extraire les informations comptables permettant de mesurer la couverture en assurance PE
Proposer une garantie en pertes d'exploitation à partir d'un prévisionnel de chiffre d'affaires et la période d'indemnisation
Identifier l'impact d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) sur la période et le coût d'indemnisation de la PE

POUR QUI ?

Chargés de clientèle
Souscripteurs et/ou gestionnaires de contrats entreprises
Intermédiaires d'assurance, inspecteurs dommages

PRÉREQUIS

Avoir suivi "[Les bases de l'assurance entreprise](#)" (code 92250)

COMPÉTENCES ACQUISES

Garantir le risque de perte d'exploitation d'une entreprise

PROGRAMME

Pendant
MOD - Souscrire un contrat en Perte d'Exploitation

Déterminer l'objet de l'assurance Perte d'Exploitation

Intégrer le fonctionnement de l'assurance perte d'exploitation

- Le but de l'assurance des pertes d'exploitation



- Les dommages assurables
- Les conditions de validité de l'assurance PE
- Les contrats spécifiques
- La perte d'exploitation "sans dommage"

Intégrer l'approche comptable du calcul des pertes d'exploitation

- L'approche comptable du bilan
- L'examen du compte de résultat

Exercices d'application : calcul du fonds de roulement net global, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie
approche comptable du calcul des pertes d'exploitation et calcul d'un compte de résultat

Déterminer les éléments de l'indemnisation

- La période d'indemnisation
- L'identification et le calcul de la marge brute : méthode par différence ou par addition
- Le calcul des montants assurés

Exercice d'applications : calcul d'une marge brute par la méthode des différences, calcul de la marge brute et de la période d'indemnisation

Souscrire et anticiper le règlement d'un sinistre

- Le cas particulier d'un chiffre d'affaires en baisse
- Le calcul de la marge brute et du taux de marge brute
- l'estimation du chiffre d'affaires prévisionnel
- Les principes de base et pratique recommandée par France Assureurs
- Les frais supplémentaires d'exploitation (FSE)
- La proposition de garantie
- Les clauses possibles et les limites de garanties

Exercices d'application : calcul d'un Chiffre d'affaires prévisionnel, de la marge brute et du taux de marge brute,
proposition de garanties et de cotisations

INTERVENANTS

Michel GALLOIS

Consultant en assurance et gestion des risques

Indépendant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap





LIEUX ET DATES

À distance

01 et 02 juil. 2025

Paris

11 et 12 déc. 2025